





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-268**

Séance publique du

28 juin 2019

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190628- lmc1156426-DE-1-1
Date de signature : 03/07/2019
Date de réception : mercredi 3 juillet 2019
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANT 2019

Le 28 juin 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 21/06/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGEY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danièle BRUNET, Madame Michele EINAUDI à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Alexandre GALLESE à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Francis TAULAN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Liliane PIERRON à Madame Catherine SILVESTRE.

Excusés sans pouvoir :

Madame Brigitte DEVESA, Madame Coralie JAUSSAUD, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Gerard DELOCHE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics
Direction Services aux Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2019

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Gerard DELOCHE
CO-RAPPORTEUR(S) : M. DELOCHE Gérard

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS
COMBATTANT 2019- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Comme vous le savez, la Ville apporte chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées en particulier à promouvoir des actions ponctuelles, à encourager le développement de la vie associative.

Le premier tableau ci-annexé comporte les renseignements sur le total des subventions de fonctionnement accordées aux Anciens Combattants en 2018, ainsi que le montant des subventions proposées pour 2019 aux associations qui ont déposé leur demande.

Tous ces dossiers ont reçu un avis favorable en date du 29 mai 2019.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution de la répartition des subventions dont la liste des bénéficiaires figure dans les tableaux suivants pour un montant total de 13 000€.
- **DIRE** que cette somme sera imputée sur la ligne budgétaire 92025 6574 1095 intitulées : "Associations Anciens Combattants", qui présentent les disponibilités suffisantes.
- **DECIDER** l'attribution de la répartition d'une subvention exceptionnelle dont le bénéficiaire figure dans les tableaux suivants pour un montant total de 10 000€.
- **DIRE** que cette somme sera imputée sur la ligne budgétaire 92025 6574 1096 intitulées :

"Associations Anciens Combattants", qui présentent les disponibilités suffisantes.

DL.2019-268 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS
COMBATTANT 2019-

Présents et représentés	: 51
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

N° TIERS	(TYPE) NOM	MONTANTS VOTÉS (en €)			SUBVENTION PROPOSEE (en €)
		DÉLÉGATION	TOUTES DELEGATIONS CONFONDUES		DÉLÉGATION
		ANNEE 2018	ANNEE 2019		ANNEE 2019
		VOTES	VOTES	MANDATES	PROPOSEES
10055	(F) ASS. DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS DE PUYRICARD	1 300			800
10056	(F) AMICALE ANCIENS COMBATTANTS DES MILLES	1 000			1 500
10058	(F) ASSOCIATION DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS DE LUYNES	800			800
10314	(F) LE SOUVENIR FRANCAIS	1 000			1 500
17874	(F) UNC/UNION NATIONALE COMBATTANTS	1 650			1 450
20141	(F) STE NATIONALE ENTRAIDE MEDAILLE MILITAIRE	850			640
23742	(F) FNACA- FEDERATION NATIONALE ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE MAROC TUNISIE	350			450
29782	(F) UNION DES DEPORTES INTERNE FAMILLES DE DISPARUS DE LA RESISTANCE AIXOISE				450
29783	(F) AMMAC- ASS ANCIENS MARINS ET ANCIENS COMBATTANT AIX	1 500			1 500
29789	(F) UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES SECTION AIX	1 000			1 000
31718	(F) UNION NATIONALE DU PERSONNEL EN RETRAITE DE LA GENDARMERIE	700			700
72418	(F) UNION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	700			965
72784	(F) ANACR	300			400
102406	(F) ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS				200
108570	(F) ANCIENS COMBATTANTS OPEX ET PATRIOTIQUE D AIX EN PROVENCE				845
103372	(E) FORTY FOUR MEMORIES/ MANIFESTATION HISTORIQUES DU 75° ANNIVERSAIRE LIBERATION				10 000